

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3005 /Imm.

Astrida, le 13 novembre 1951.

ASTRIDA



2183

Monsieur,

Suite à votre lettre en date du 8 novembre dernier, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, en double exemplaire, une attestation par laquelle vous avez résidé en Territoire d'Astrida.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant, A. DELVAULX,

A Monsieur NEUMANN Siegbert
B.P. 519
à USUMBURA.